

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26 Janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six du mois de janvier à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 20 janvier 2023.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,

MM les Adjoints : R. Personnaz, T. Eudes, S. Mercet, Nicolas Laks

MM les Conseillers : J. Personnaz, P. Meylan, Nath. Laks, V. Roy, G.

Vilmint, S. Casabianca C. Roy, S. Baud, M. Aragon, R. Cusin.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : C. Seifert à P. Meylan, S. Pérou à S. Mercet, C. Arhuero à M. Genoud

Absent(s) excusé(s) : S. Tugler-Rossi, A. Blanc,

Le secrétariat a été assuré par : S. Mercet

Nombre de membres

En exercice :	20
Présents :	15
Votants	18
Dont pouvoirs	03

N° 2023-10

DECISIONS DU MAIRE

**Compte rendu des décisions prises en vertu de la délibération du
Conseil municipal du 22 septembre 2022**

Par délibération n°2022-59 en date du 22 septembre 2022, en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a donné au Maire, pour la durée de son mandat, délégation pour l'exécution de certaines missions.

Cette délégation intervenant sous le contrôle du Conseil municipal, il appartient au Maire de rendre compte des décisions prises :

- Décision 2022-61 du 24 novembre 2022 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées A2012, A2013, A2014 et A202, sises 731 Route des Fruitières, Fond de Beaumont, à Beaumont 74160.
- Décision 2022-62 du 1^{er} décembre 2022 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B1130 et B1342, sises 212 chemin des Crêts, à Beaumont 74160.
- Décision 2022-63 du 1^{er} décembre 2022 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B349, B350, B351, B352, B2378, sises 50 rue de la Chapelle, le Grand Châble, à Beaumont 74160.
- Décision 2022-64 du 6 décembre 2022 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées B2314, B2313, B2315, sises 197 chemin de zone, le Grand Châble, à Beaumont 74160.
- Décision 2022-65 du 8 décembre 2022 : proposition de bail commercial à Mme GALEA LE VU pour la poursuite de l'activité de la micro-crèche « Nos petits pouces », d'une durée de 9 ans, à compter du 16 décembre 2022 à Beaumont 74160.
- Décision 2022-66 du 6 décembre 2022 : renonciation au droit de préemption pour la parcelle cadastrée B2379, sise 23 Route d'Annemasse, Les Roquettes, à Beaumont 74160.

- Décision 2023-01 du 4 janvier 2023 : renonciation au droit de préemption pour les parcelles cadastrées 2483 et B2468 sises 40 route de la Marguerite, Les Roquettes, à Beaumont 74160.

Le Conseil municipal :

- **Prend acte** de ces décisions.

La secrétaire de séance,

Sophie MERCET

Le maire,

Marc GENOUD



Certifié exécutoire

A Beaumont, le

Le maire,

